Arianne Chagnon
Lélia Tabard
2026/02/02

Évaluation de la langue Français discipline transdisciplinaire

Développer et évaluer les compétences langagières en contexte disciplinaire: des moyens concrets

La rédaction et la révision de politiques institutionnelles sont souvent perçues comme un fardeau. Pourtant, il y a là des occasions bien réelles de rendre concrètes des visées pédagogiques, de se donner les moyens de ses ambitions. C'est ce qui est arrivé au collège de Bois-de-Boulogne : grâce à la rédaction de sa nouvelle *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA) (Collège de Bois-de-Boulogne, 2023), le développement des compétences langagières est devenu la mission de tout le monde, de l'enseignante d'informatique au directeur des études.

En effet, si l'on y précise que « [l']amélioration de la qualité de la langue française constitue un processus d'apprentissage de toute une vie » (*ibid*., p. 25), on y explique ensuite que, bien que la personne étudiante soit la première responsable de cet apprentissage, l'ensemble du corps enseignant et même toute l'institution ont l'obligation d'accompagner les étudiantes et étudiants, le temps de leur parcours collégial, dans ce processus. Pour le personnel enseignant, cela implique que toutes et tous, dans toutes les activités d'apprentissage et d'évaluation, dans tous les cours, « apprécient la qualité du français ».

Bien sûr, plusieurs des réactions initiales ont été révélatrices des vives inquiétudes du personnel enseignant quant à sa capacité à relever les erreurs de langue dans les textes des étudiantes et étudiants : « On n'a pas étudié ça, nous, le français! Comment voulez-vous qu'on l'enseigne? Qu'on le corrige? » Souvent, ces commentaires dénotaient une volonté de se distinguer du Département de français sans réaliser que ses membres n'ont pas non plus, en général, étudié en didactique du français. Sauf qu'« apprécier » ne signifie pas « compter des fautes ». Au contraire, « apprécier » implique d'accorder une importance positive à quelque chose. C'est montrer aux étudiantes et étudiants la place et la forme que prend la maitrise du français dans sa discipline, les défis que le français représente dans ce contexte précis et les solutions qui existent pour les relever. Par exemple, que faire, en tant que designer Web qui travaille avec des produits développés en anglais, quand on prépare une présentation pour un client ou une cliente?

Il est donc essentiel d'intégrer le développement des compétences langagières dans les pratiques pédagogiques, en particulier dans les cours de formation spécifique, où les enseignantes et enseignants sont bien concrètement les spécialistes, en matière de langue comme du reste, des attentes auxquelles les personnes diplômées devront répondre. Personne n'est plus convaincant qu'une infirmière enseignante quand elle explique à un futur infirmier que d'aller au centre d'aide en français lui permettrait d'écrire des notes d'évolution claires et conformes. En fait, « apprécier la qualité du français » en tout temps suppose de réagir en continu à l'usage de la langue, qu'elle soit bonne ou problématique. Bien entendu, c'est dans le cadre des évaluations sommatives que cette appréciation nécessite le plus d'accompagnement du personnel enseignant. À titre de répondante du dossier du français (repfran)[1] et de conseillère pédagogique à la réussite, notre aide a donc été sollicitée en vue de concevoir un ensemble de grilles d'appréciation, pour épauler les enseignantes et enseignants de toutes les disciplines dans cette tâche.

Une politique d'appréciation de la langue à la fois explicite et flexible

D'abord, précisons que la nouvelle PIEA impose l'évaluation de la qualité de la langue,

à l'oral comme à l'écrit, et donne des balises explicites quant à ce que cette évaluation inclut :

> Dans le cadre d'une évaluation sommative écrite, des erreurs d'orthographe d'usage, d'orthographe grammaticale, de syntaxe (structure des phrases), de ponctuation et de vocabulaire peuvent être relevées. Les mêmes erreurs peuvent être repérées dans le cadre d'une évaluation à l'oral, pour peu qu'elles soient audibles, ce qui exclut toutefois les éléments liés à la présentation d'un discours oral (le dynamisme de la présentation, la voix, l'articulation, la prononciation, etc.) qui ne découlent pas d'une erreur de langue (*ibid*., p. 27).

Ensuite, les départements ont la liberté de décider, à l'intérieur de certains paramètres, comment sera appliquée la PIEA. Par exemple, cette dernière précise que de 10 % à 30 % de la note sera consacrée à l'évaluation du français si la maitrise de la langue fait partie des critères de performance de la compétence du cours, mais que cette valeur se limitera sinon à 10 %. Dans ce dernier cas, ce pourcentage peut être intégré à la grille d'évaluation (correction positive) ou se trouver en marge de celle-ci (correction négative)[2]. Pour la grande majorité des cours, il appartient donc aux départements de choisir entre la correction positive et négative et de déterminer le pourcentage réservé à l'évaluation de la langue.

Enfin, la PIEA engage le Collège à soutenir le corps enseignant dans ses discussions départementales et dans l'évaluation du français :

> Le Collège fournit au personnel enseignant des outils qui pourront être utilisés, au choix, pour faciliter la rétroaction au sujet des compétences langagières des étudiantes et des étudiants dans le cadre des évaluations (formatives ou sommatives). Ces outils incluent également des propositions destinées à soutenir les départements dans leurs décisions quant à l'évaluation de la langue française (*ibid.*, p. 26).

À l'adoption de la PIEA en novembre 2023, nous avons donc été chargées d'une mission : produire des outils « pour faciliter la rétroaction au sujet des compétences langagières des étudiantes et des étudiants » dans toutes les disciplines, dans tous les

contextes d’évaluation.

Pour nous guider dans cette élaboration, un comité-conseil a été formé. Constitué de membres du personnel ayant participé à la rédaction de la PIEA, il avait pour objectif de faire le pont entre cette politique et son application sur le terrain, en particulier par des personnes pour qui l’évaluation du français n’allait pas de soi. Se sont portés volontaires six enseignants et enseignantes, qui occupaient aussi la fonction de responsables de la coordination d’un département (Mariane Séguin en biologie, Alain Ducharme en physique et Valérie Cadieux en éducation physique) ou d’un programme (Delphine Betton-Montigné en *Soins infirmiers*, Jahanzaib Chughtai en *Production 3D et synthèse d’images* et Shirley Lacasse en *Sciences humaines*). Ce comité-conseil s’est réuni à trois reprises, durant l’année scolaire 2024-2025, pour trois motifs :

1. Identifier les besoins auxquels les outils devaient répondre : ces derniers devaient être polyvalents (pertinents pour des évaluations orales ou écrites, avec ou sans accès à des ouvrages de référence, pour une correction positive ou négative) et simples (outil de communication convivial pour les personnes enseignantes et étudiantes), en plus de permettre l’équité dans les évaluations;
2. Évaluer un prototype (les outils fonctionneraient-ils bien pour la discipline, pour l’ensemble des collègues, pour les étudiantes et étudiants?);
3. Ajuster le prototype après son expérimentation.

Nos outils, qui ont pris la forme de grilles d’appréciation, ne sont donc pas issus du travail en vase clos de personnes habituées à évaluer la maitrise du français. C’est plutôt le fruit d’une collaboration interdisciplinaire et même intercollégiale. En effet, des choses extraordinaires existent déjà dans le réseau et notre prototype s’en est largement inspiré. Ainsi avons-nous découvert, en consultant le Réseau Repfran, le travail d’Anne-Louise Blain, conseillère pédagogique, qui avait développé au collège Montmorency (s.d.) des grilles descriptives selon trois intentions d’évaluation (analytique, sommaire et globale). De plus, au sein même du collège de Bois-de-Boulogne, des équipes enseignantes avaient déjà conçu des outils qui ont nourri ceux que nous avons mis au point en partenariat avec le comité-conseil. Par exemple, le

Département d'éducation physique travaillait avec des grilles d'évaluation du français depuis longtemps et nous venions de créer, en 2023, une grille descriptive avec et pour le programme *Sciences humaines*. Bref, nos grilles découlent de la réécriture de notre PIEA et des expérimentations qui ont eu lieu en amont, au collège et ailleurs, et en aval, par l'intermédiaire du comité-conseil qui nous a guidées.

Une vision de l'évaluation, six grilles d'appréciation

Comme nous l'avons mentionné, un prototype initial de grille a été conçu. Celui-ci précisait les critères d'évaluation. De façon à favoriser la compréhension et l'emploi des grilles comme outil de communication entre les personnes enseignantes de toutes les disciplines et l'ensemble des étudiantes et étudiants, l'exactitude du métalangage a fait place à la simplicité dans la description des trois critères d'évaluation.

1. **Formulation** : la façon d'énoncer sa pensée. Afin d'être **intelligible**, celle-ci devrait **respecter les règles propres à la construction de la phrase** et de ses éléments, et propres à la ponctuation.
2. **Vocabulaire** : les mots et expressions tels qu'ils figurent dans un dictionnaire usuel de la langue française. Ceux-ci devraient être **exacts**, suffisamment **précis** et **variés**, et **éviter les familiarités inappropriées**.
3. **Orthographe** : la façon dont les mots sont écrits. Celle-ci doit respecter la **graphie prescrite** par le dictionnaire (orthographe d'usage) et les **règles d'accord** que l'on trouve dans une grammaire (orthographe grammaticale).

Nous avons également intégré au prototype une case à cocher. Celle-ci permet de recommander explicitement une inscription au centre d'aide en français, comme celle que l'on peut trouver dans la grille d'évaluation de la langue conçue par Julie Roberge pour le cégep Marie-Victorin (Paradis, 2023).

Ensuite, le comité a identifié les divers contextes d'évaluation et les besoins du personnel enseignant, ce qui a mené à la diversification du modèle. Six grilles ont donc été créées après un premier travail d'adaptation du prototype : pour chacun des deux

modes d'évaluation (production orale ou écrite), nous avons produit, à l'instar d'Anne-Louise Blain, des grilles pour les trois niveaux de précision (détaillé, global et sommaire). Les grilles détaillées comportent cinq échelons décrivant isolément les seuils de performance pour chacun des trois critères d'évaluation, en plus de préciser une fréquence d'erreurs, afin de pouvoir situer précisément la performance des étudiantes et étudiants pour chaque critère. Les grilles globales, qui reprennent les éléments clés des grilles détaillées de manière plus synthétique, permettent quant à elles de formuler un jugement sur l'ensemble des critères en une seule décision. Finalement, les grilles sommaires situent la performance de l'étudiante ou de l'étudiant entre deux bornes. Ces trois niveaux ne sont pas associés à un type d'évaluation chacun : il nous semblait essentiel de laisser les personnes enseignantes libres de choisir ce qui leur convient le plus. Cependant, l'usage nous permet de constater des préférences. Par exemple, la grille détaillée est la favorite pour l'évaluation des rédactions longues dans les disciplines des sciences humaines. La grille globale, plus holistique, est plus populaire pour les questions à développement et les rédactions des disciplines scientifiques. Enfin, la grille sommaire, plus visuelle et rapidement remplie, est préférée pour certains examens et les présentations orales. Voici un échantillon de ces grilles.

Dans ce texte, on…	**Le français écrit est excellent.**	**Le français écrit est très bien.**	**Le français écrit est moyen.**	**Le français écrit est problématique.**	**Le français écrit est très faible.**
	• S'exprime toujours, ou presque, avec des **formulations** acceptables, des phrases bien construites; • Emploie toujours, ou presque, un **vocabulaire** précis, varié et approprié à la situation de communication; • Respecte toujours, ou presque, les règles relatives à l'**orthographe d'usage** et à l'**orthographe grammaticale**. (**1 erreur aux X mots** et mieux).	• S'exprime la plupart du temps avec des **formulations** acceptables, des phrases bien construites; • Emploie la plupart du temps un **vocabulaire** précis, varié et approprié à la situation de communication; • Respecte la plupart du temps les règles relatives à l'**orthographe d'usage** et à l'**orthographe grammaticale**. (de 1 erreur aux X mots à 1 erreur aux Y mots).	• S'exprime rarement avec des **formulations** acceptables, des phrases bien construites; • Emploie rarement un **vocabulaire** précis, varié et approprié à la situation de communication; • Respecte rarement les règles relatives à l'**orthographe d'usage** et à l'**orthographe grammaticale**. (de 1 erreur aux X mots à 1 erreur aux Y mots).	• S'exprime très rarement avec des **formulations** acceptables, des phrases bien construites; • Emploie très rarement un **vocabulaire** précis, varié et approprié à la situation de communication; • Respecte très rarement les règles relatives à l'**orthographe d'usage** et à l'**orthographe grammaticale**. (de 1 erreur aux X mots à 1 erreur aux Y mots).	• Ne s'exprime jamais, ou presque, avec des **formulations** acceptables, des phrases bien construites; • N'emploie jamais, ou presque, un **vocabulaire** précis, varié et approprié à la situation de communication; • Ne respecte pas les règles relatives à l'**orthographe d'usage** et à l'**orthographe grammaticale**. (1 erreur aux X mots et davantage).

Figure 1

Grille détaillée d'appréciation de la langue écrite

Dans ce discours…	Le français oral est excellent.	Le français oral est très bien.	Le français oral est moyen.	Le français oral est problématique.	Le français oral est très faible.
	Toujours ou presque, les **formulations** employées sont acceptables, les phrases sont bien construites, le **vocabulaire** est correctement utilisé. Il n'y a pas, ou presque, d'erreurs d'**orthographe grammaticale** (erreurs audibles).	La plupart du temps, les **formulations** employées sont acceptables, les phrases sont bien construites, le **vocabulaire** est correctement utilisé. Il y a peu d'erreurs d'**orthographe grammaticale** (erreurs audibles).	Rarement, les **formulations** employées sont acceptables, les phrases sont bien construites, le **vocabulaire** est correctement utilisé. Il y a plusieurs erreurs d'**orthographe grammaticale** (erreurs audibles).	Très rarement, les **formulations** employées sont acceptables, les phrases sont bien construites, le **vocabulaire** est correctement utilisé. Il y a de nombreuses erreurs d'**orthographe grammaticale** (erreurs audibles).	Jamais, ou presque, les **formulations** employées sont acceptables, les phrases sont bien construites, le **vocabulaire** n'est correctement utilisé. Il y a de très nombreuses erreurs d'**orthographe grammaticale** (erreurs audibles).

Figure 2

Grille globale d'appréciation de la langue orale

	Le français oral est excellent.						Le français oral est très faible.
Intégrée à la grille	**Formulation** : La façon d'énoncer sa pensée. Afin d'être intelligible, celle-ci devrait **respecter les règles propres à la construction de la phrase**, de ses éléments et propres à la ponctuation. **Vocabulaire** : Les mots et expressions tels qu'ils figurent dans un dictionnaire usuel de la langue française. Ceux-ci devraient être **exacts**, suffisamment **précis** et **variés** et **éviter les familiarités inappropriées**. **Orthographe** : La façon dont les mots sont écrits. Celle-ci devrait respecter les **règles d'accord** que l'on trouve dans une grammaire (erreurs audibles).	**10**	**8**	**6**	**4**	**2**	**0**	**Formulation** : La façon d'énoncer sa pensée. Elle est inadéquate lorsque **les phrases sont mal construites**, voire incomplètes, lorsque les règles propres à la ponctuation ne sont pas respectées. **Vocabulaire** : Les mots et expressions tels qu'ils figurent dans un dictionnaire usuel de la langue française. Il est inadéquat quand les mots sont **imprécis**, **redondants** ou trop **familiers**. **Orthographe** : La façon dont les mots sont écrits. Elle est inadéquate quand elle **ne respecte pas** les **règles d'accord** que l'on trouve dans une grammaire (erreurs audibles).

Figure 3

Grille sommaire d'appréciation de la langue orale

Mais il fallait aller plus loin : d'autres variables devaient pouvoir être rapidement prises en compte au moment de l'utilisation des grilles par les individus. De plus, des versions départementales des grilles devaient pouvoir découler des décisions prises collectivement pour chacun des cours. Elles préciseraient alors si l'évaluation est positive ou négative, le nombre de points consacrés à la langue et la fréquence d'erreurs attendue (ou la valeur de chaque erreur). Des infobulles guident les enseignantes et enseignants pour les aider à procéder à ces différents ajustements. Ces infobulles sont insérées dans des versions de travail des grilles remises aux

départements et mises à la disposition du personnel enseignant.

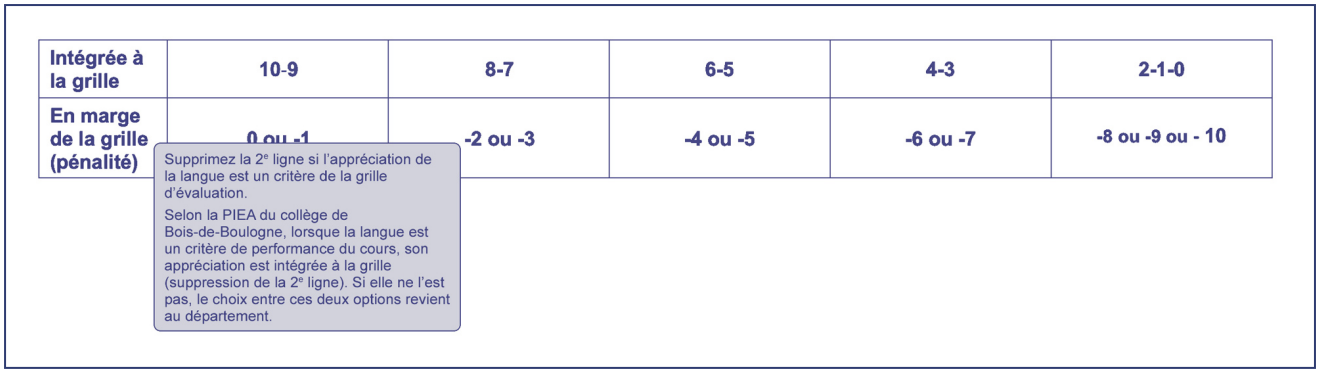


Figure 4

Exemple d'infobulle expliquant l'adaptation de la grille à la correction positive ou négative

Enfin, pour l'évaluation des productions écrites, l'accès à des ouvrages de référence ou leur interdiction est une modulation également prévue dans les grilles.

Bilan de la première année d'utilisation

Les grilles que nous avons conçues sont le fruit d'un travail itératif rendu possible grâce à l'implication de nombreux membres de la communauté collégiale. Cette collaboration a aussi, selon nous, facilité l'implantation des grilles dans les pratiques enseignantes, car chaque membre du comité devenait un porte-parole auprès des collègues de son département ou de son programme. L'accueil des grilles, diffusées en juin 2024, a ainsi été chaleureux, et cela a sans aucun doute été possible parce que notre préoccupation, tout au long de leur élaboration, a été de nous arrimer aux pratiques des enseignantes et enseignants du collège. Les commentaires positifs qui se sont rendus à nous nous indiquent d'ailleurs que les enseignantes et enseignants semblent utiliser facilement ces nouveaux outils.

Depuis leur diffusion, les grilles ont été présentées à plusieurs assemblées départementales ainsi qu'à l'occasion de midis pédagogiques et d'une journée pédagogique. Nous avons cherché à faire la promotion de ces outils en insistant sur le fait qu'ils n'étaient en aucun cas imposés, mais que leur adoption avait le potentiel de

favoriser la cohérence, aux yeux de l'étudiant ou de l'étudiante, en matière d'évaluation de la langue. En cours de route, nous avons pu constater à quel point l'accompagnement offert aux enseignantes et enseignants est indispensable, tant pour les aider à comprendre le fonctionnement des outils que pour les soutenir dans l'adaptation de leurs pratiques évaluatives. Notre objectif a été et est toujours de valoriser les compétences des enseignantes et enseignants tout en leur permettant d'enrichir leurs pratiques. Pour y arriver, il était essentiel d'être à l'écoute de leurs inquiétudes, mais aussi de cultiver un climat de confiance pour donner à chacune et à chacun la chance d'exprimer ses doutes, de poser ses questions, d'oser commettre des erreurs pour mieux s'ajuster.

Notre travail auprès du personnel enseignant nous a amenées à identifier différents défis, auxquels la conception et la diffusion des outils ne suffisaient pas à répondre :

- l'interprétation des grilles et les modalités d'évaluation équitables au sein d'une équipe enseignante;
- la création d'outils complémentaires (guide pour les enseignantes et enseignants, exemples, pour chaque échelon, de travaux étudiants, exemples d'erreurs associés à chaque critère, etc.);
- l'appropriation de la grille descriptive et l'arrimage à ses propres pratiques enseignantes;
- l'adaptation des exigences à la diversité des travaux écrits (travaux longs, fiches de lecture, etc.).

Les activités de soutien auprès du personnel enseignant se poursuivent. Des activités d'uniformisation des pratiques devraient se multiplier. Elles permettront de servir un autre objectif général que nos échanges font émerger : la cohérence des pratiques évaluatives.

Bref, si la PIEA était un prétexte pour travailler ensemble à l'amélioration du français chez les personnes étudiantes, les grilles d'appréciation nous fournissent aujourd'hui l'occasion d'avoir ensemble cette réflexion pédagogique sur l'enseignement et l'évaluation de cette compétence dans le monde actuel. Nous retenons par ailleurs l'importance d'avoir des échanges, tant dans nos collèges que dans le réseau collégial,

non seulement sur la place que nous accordons à l'appréciation des compétences langagières dans toutes les disciplines, mais aussi sur le discours qui l'entoure. Il importe de créer des espaces pour susciter ces discussions, que ce soit lors d'assemblées départementales, de journées pédagogiques, de midis thématiques, afin de mobiliser le plus grand nombre et de faire de l'appréciation de la langue et du développement des compétences langagières une responsabilité commune, guidée par une vision commune. Toute personne qui souhaite lancer le débat dans son collège devrait garder en tête l'importance de l'écoute et de la sensibilité à l'ensemble des réalités propres à chaque discipline. Seule une attention à l'instauration d'un tel climat collaboratif saura être garante d'un accueil positif et d'une intégration pérenne d'outils comme ceux que nous avons conçus.

Témoignages

« La grille est simple à utiliser et son utilisation n'a pas alourdi ma charge de travail, comme je le croyais au départ, mais c'est un bon défi de distinguer la correction de la langue et celle du contenu, d'autant plus quand la terminologie disciplinaire fait partie des apprentissages à faire!

En soins infirmiers, nous avons conçu un guide [d'utilisation des grilles] à l'intention des profs. On y a intégré des exemples d'erreurs pour chaque échelon, des indicateurs pour qualifier la gravité des erreurs, et ce, pour faciliter la distinction entre les échelons, et une fréquence d'erreurs dont les exigences progressent entre l'année 1 et l'année 2. »

Propos de Delphine Betton-Montigné, enseignante de soins infirmiers et coordonnatrice des programmes Soins infirmiers

« À titre de coordonnatrice de programme, je peux dire que l'adoption des grilles s'est très bien passée, mais que l'implantation est un défi! Il est nécessaire de faire un suivi avec les enseignantes et les enseignants pour s'assurer qu'elles et ils intègrent l'évaluation de la langue (et la grille) à leur pratique. Le suivi, mais aussi la transmission de l'information peuvent être un défi, car les équipes enseignantes des cours programme changent (il y a

de nouveaux enseignants chaque session) et l'information ne se transmet pas naturellement au sein d'une discipline porteuse des cours programme. »

Propos de Shirley Lacasse, enseignante de sociologie et coordonnatrice du programme Sciences humaines



Références

COLLÈGE MONTMORENCY (s.d.). *Comment corriger la qualité de la langue dans les productions étudiantes?*, [En ligne]. [https://view.genially.com/65a056652b3c55001413d204/learning-experience-didactic-unit-qualite-de-la-langue] (Consulté le 23 septembre 2025).

COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE (2023). *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIÉA)*, [En ligne], Direction des études, Collège de Bois-de-Boulogne, 50 p. [https://www.bdeb.qc.ca/wp-content/uploads/2024/08/piea_nouvelle_adoptee_ca375_14novembre2023.pdf] (Consulté le 23 septembre 2025).

PARADIS, Catherine (2023). « L'évaluation positive : évaluer les compétences langagières pour les valoriser (première partie) », [En ligne], *Correspondance*, vol. 29, n^{o} 3. [https://correspo.ccdmd.qc.ca/document/levaluation-positive-evaluer-les-competences-langagieres-pour-les-valoriser-premiere-partie/] (Consulté le 23 septembre 2025).

1 Le Réseau des répondantes et répondants du dossier du français (Réseau Repfran) est une communauté de pratique créée en 2012 par le Carrefour

de la réussite au collégial, dont les activités sont soutenues par la Fédération des cégeps. Les repfrans sont des intervenantes et des intervenants des cégeps et collèges privés du Québec responsables du dossier de la valorisation et de l'amélioration des compétences langagières en français dans leur établissement. [Retour]

2 Pour mieux comprendre ce qui distingue la correction positive de la correction négative, consulter l'article de Catherine Paradis (2023). [Retour]



Arianne Chagnon

Enseignante en français au collège de Bois-de-Boulogne



Lélia Tabard

Conseillère pédagogique à la réussite au collège de Bois-de-Boulogne